

INFORMATIONS, LA CHAUX-DE-FONDS

## SE GARER À LA CHAUX-DE-FONDS

À La Chaux-de-Fonds, plusieurs solutions de stationnement s'offrent à vous. Des zones bleues et blanches permettent de se garer pour de courtes durées, généralement gratuites le soir, la nuit et les jours fériés. Pour des séjours plus longs, des cartes journalières ou hebdomadaires sont disponibles. La ville dispose aussi de parkings payants, pratiques et situés près du centre. La signalisation sur place reste la meilleure référence pour connaître les conditions exactes.



## **PRIX**

## Autorisation de stationnement

1 jour CHF 12.-7 jours CHF 48.-

## **BON À SAVOIR**

- Avec l'autorisation de stationnement pour les visiteurs, le parcage est autorisé à La Chaux-de-Fonds sur les cases blanches de stationnement à durée limitée à 2 heures dans la zone urbaine du lundi au vendredi (gratuit le samedi et dimanche)

